

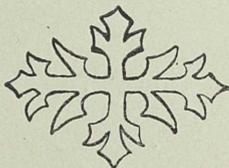
515

NOTES SUR LES FÊTES MARIALES

A LA CATHÉDRALE DE METZ

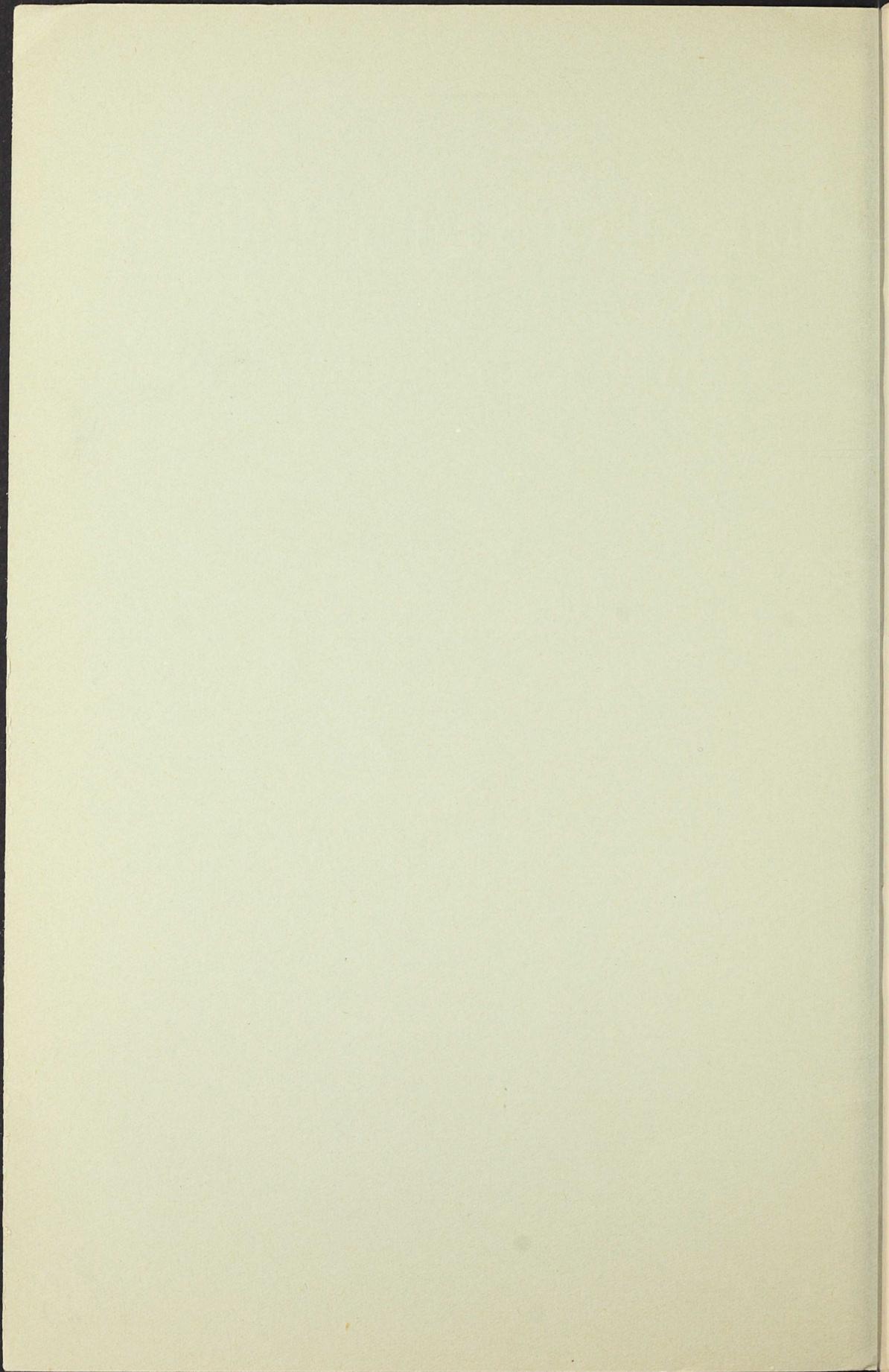
AVANT LA RÉVOLUTION

EXTRAIT
DU
Bulletin de l'Œuvre de la Cathédrale de Metz
Nouvelle Série n° 12



METZ
IMPRIMERIE DU JOURNAL LE LORRAIN, 14-16, RUE DES CLERCS
—
1938

[W. METZ]
[Pr. METZ]

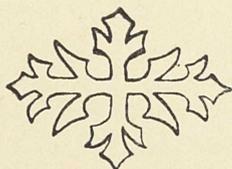


NOTES SUR LES FÊTES MARIALES

A LA CATHÉDRALE DE METZ

AVANT LA RÉVOLUTION

EXTRAIT
DU
Bulletin de l'Œuvre de la Cathédrale de Metz
Nouvelle Série n° 12



METZ
IMPRIMERIE DU JOURNAL LE LORRAIN, 14-16, RUE DES CLERCS
1938

[no 1218] SP

Notes sur les Fêtes mariales à la Cathédrale de Metz avant la Révolution

A l'occasion du jubilé marial que la France célèbre cette année, il n'est peut-être pas inopportun de rappeler les antiques splendeurs du culte de la Vierge à la cathédrale de Metz. Le temps et la place nous manquent pour traiter le sujet avec tout le développement qu'il comporte (autels, chapelles, sculptures, peintures, vitraux, confréries, etc.). C'est pourquoi nous nous bornerons à étudier les formes les plus anciennes et les plus durables de ce culte : les fêtes mariales à la cathédrale de Metz avant la Révolution.

Cette étude, d'apparence plutôt liturgique, ne s'écarte cependant pas de l'objet propre du *Bulletin de l'Œuvre*. Car la célébration de ces fêtes se rattachait étroitement à la disposition spéciale des sanctuaires et autels élevés en l'honneur de la Vierge dans la cathédrale et ses annexes. En suivant les processions et les offices des chanoines aux différentes fêtes mariales, nous rencontrerons les principaux monuments relatifs à ce culte.

Partant de l'histoire générale des fêtes, nous rechercherons leurs premières traces dans nos anciens livres liturgiques, pour voir ensuite leur développement progressif à travers les siècles. Nous les étudierons, l'une après l'autre, suivant l'ordre où elles se présentent dans le calendrier.

Les recherches, surtout pour ce qui concerne les débuts, nous ont été beaucoup facilitées par la belle édition de nos anciens textes liturgiques, qui fut comme le testament scien-

tifique du regretté Mgr Pelt (1). Que ces notes soient un humble hommage rendu à la mémoire du vénéré défunt.

I. La Purification (2 février).

Comme toutes les anciennes fêtes mariales, la Purification nous vient d'Orient. Elle est née à Jérusalem, où déjà à la fin du IV^e siècle une procession y était jointe. Au début du VI^e siècle, elle fut introduite à Constantinople, qui la communiqua à tout l'Orient et à Rome.

A Metz, elle dut être connue de bonne heure: c'est la première fête mariale que nous y rencontrons. Saint Chrodegang († 766) la mentionne dans sa Règle (2). Il veut qu'à son occasion, comme aux fêtes des apôtres, de saint Jean-Baptiste et de saint Remi, le repas de midi soit donné au réfectoire par l'archidiaque. Ces fêtes paraissent être celles du troisième degré. Noël et Pâques forment celles du premier degré, où l'évêque donne le repas dans sa maison. A celles du second degré (Epiphanie, Ascension, Pentecôte, etc.), c'est encore l'évêque qui donne le repas, mais cette fois au réfectoire des chanoines.

Désormais, la Purification fait partie du calendrier messin. Vers l'an 800, notre plus ancien martyrologe (3) la mentionne sous ce titre: *sollemnitās sc̄ae mariae quando dñum in templo praesentavit*.

Un peu plus tard, vers 825, le Sacramentaire de Drogon la cite avec son nom grec: *yppopanti* (= rencontre, c'est-à-dire de l'Enfant-Jésus avec le vieillard Siméon). Il en prévoit même une vigile et donne les oraisons et la préface propres de la fête (4). Nous ne saurions revendiquer pour Metz la mention ajoutée au titre: *ad sanctam Mariam, collecta ad sanctum Adrianum*, car il n'existe dans cette ville aucune église dédiée à saint Adrien. Notre copiste aura reproduit, ici comme ailleurs, d'une manière servile, son modèle

(1) *Etudes sur la Cathédrale de Metz. La Liturgie*. Metz 1937.

(2) Chap. 30. Voir *op. cit.*, p. 24.

(3) Le célèbre manuscrit 289 de Berne, édité par Duchesne et de Rossi (1894), et plus récemment (1931) par dom Quentin et le P. Delehaye, dans les *Acta Sanctorum* (novembre) des Bollandistes.

(4) PELT, *Liturgie*, p. 66 et s.

romain. Qu'on ait cependant déjà alors, comme ce sera le cas plus tard, célébré l'office de la Purification, au moins partiellement, dans l'église Sainte-Marie, voisine de la cathédrale (5), c'est possible et même assez probable, vu l'importance qu'avaient déjà à cette époque les stations liturgiques à Metz.

Quant à l'office et au chant, nous savons que vers le même temps le liturgiste messin Amalaire remania, ainsi que nous le tenons de lui-même, les antiennes de la fête (6). Nous connaissons même le texte et la mélodie d'une séquence pour ce jour, composée par le moine Notker le Bègue de Saint-Gall (7). Cette pièce a pu être introduite à Metz sous l'évêque Robert (883-917), ami et peut-être élève de l'auteur.

Le détail des rites, que comportait au moyen âge la célébration de la fête, nous est connu grâce au Cérémonial de la cathédrale (8). Le chœur revêtait pour la circonstance une décoration somptueuse, semblable à celle de Noël. Une solennelle sonnerie de cloches invitait les fidèles aux offices. Aux premières Vêpres, le répons *Verbum caro* était chanté par trois ou quatre chanoines derrière l'autel de Sainte-Marie, peut-être parce qu'on y conservait le fameux *pulegium* (9). Après le chant de Prime, l'évêque ou son remplaçant bénissait et distribuait les cierges. Ensuite avait lieu la procession, à laquelle même les chanoines de Saint-Sauveur devaient prendre part quand l'évêque était présent. Les curés de Saint-

(5) Ancien sanctuaire marial, dont les origines nous échappent. D'autres voudraient le faire remonter jusqu'au roi Dagobert, voire même jusqu'à saint Clément. Il était placé devant l'angle sud-ouest de la cathédrale, un peu comme, de nos jours encore, à Trèves, l'église Notre-Dame à côté de la cathédrale. Il existait certainement à l'époque de Drogon, puisqu'il figure déjà dans la Règle de saint Chrodegang et dans la liste stationnale du VIII^e siècle. Voir KLAUSER et BOUR, *Notes sur l'ancienne liturgie de Metz...*, Metz 1929, p. 48-50.

(6) PELT, *Liturgie*, p. 126.

(7) *Op. cit.*, p. 220 et s.

(8) Manuscrit 82 de la Bibliothèque municipale de Metz. C'est une copie, datant de 1246, d'un original qui pourrait bien remonter au début du siècle précédent. Il faut savoir gré à Mgr Pelt de l'avoir publié intégralement (*Liturgie*, p. 235-464) et d'avoir ainsi rendu accessible à tous un aussi précieux document. Les rites de la Purification se trouvent aux pages 313-315.

(9) PELT, *Liturgie*, p. 277.

Jacques et de Sainte-Croix portaient sur un brancard un célèbre reliquaire appelé « muche » ou « niche » et contenant des reliques des apôtres et du bras de saint Etienne. Le cortège quittait la cathédrale par la porte du fond, située entre celle de la tour et celle de Saint-Jean (10). On se rendait à Saint-Pierre-le-Majeur (11), où l'on déposait les reliques sur l'autel pour chanter une antienne en langue grecque et une oraison à la Sainte-Vierge. La procession continuait, en passant par la salle du Chapitre, pour se rendre à Saint-Pierre-le-Vieux, appelé ici Saint-Pierre-le-Mineur. Là se faisait une nouvelle station avec antienne et oraison à la Sainte-Vierge. Même rite à Saint-Paul, puis à Saint-Jean. On rentrait ensuite à la cathédrale, où l'on faisait une station au milieu de la nef. La procession quittait alors une deuxième fois la « grande église », pour se rendre à Sainte-Marie, où l'on chantait Tierce, suivie de la Grand'Messe que le coître célébrait au maître-autel de la cathédrale.

Au cours des siècles ces cérémonies subirent différentes modifications. Peut-être même en avaient-elles déjà subi quelques-unes quand notre Cérémonial fut écrit, car le manuscrit 82, dont nous venons de résumer les données, reflète un état de choses assez ancien. Pour plus d'un passage, le copiste du XIII^e siècle semble s'être contenté de reproduire tel quel un modèle antérieur de plus d'un siècle, sans y introduire tous les changements intervenus depuis lors. Or, des transformations importantes s'étaient produites aux alentours de la cathédrale pendant le XII^e siècle. L'antique sanctuaire de Sainte-Marie, foyer traditionnel du culte marial pour le Chapitre et la ville, était devenu, en 1130, le siège d'un Chapitre collégial. Un demi-siècle plus tard, de généreux bienfaiteurs, appartenant à la famille de Salm, avaient remplacé l'ancien édifice par une élégante rotonde romane qu'on ne tarda pas à appeler Notre-Dame-la-Ronde. A ce sanctuaire plus accueillant, le jeune et actif Chapitre collégial allait attirer de plus en plus, non seulement la dévotion privée des fidèles, mais encore le culte marial officiel du Chapitre cathédral. Bientôt on ne se contenterait plus d'y chanter une petite heure, mais

(10) La porte *t*, sur le plan de M. Foedit, dans PELT, *Liturgie*, p. 237.

(11) Voir, pour cette église et les suivantes, le plan ci-joint.

on y ferait tout ou presque tout l'office. Là, au milieu des ex-voto que la piété reconnaissante des Messins suspendait aux piliers de l'église, allaient désormais se dérouler des cérémonies importantes en l'honneur de la Vierge. Si le détail de cette évolution nous échappe, nous en connaissons cependant le terme consigné dans le Cérémonial de 1694 (12).

La veille, les Vêpres se chantent à Notre-Dame-la-Ronde; de même, le jour, les Matines. Après Prime, la bénédiction et la distribution des cierges se fait au chœur de la cathédrale. Les chanoines de Notre-Dame-la-Ronde « doivent à chacun de Messieurs (les chanoines de la cathédrale) et aux chantres et souchantres un cierge ou bougie... On en donne un à Monsieur le Commandant de la Ville, à Monsieur le Premier Président et à Monsieur l'Intendant quand ils sont présents à l'Eglise... à Messieurs du Présidial et à Messieurs de l'Hôtel de Ville... » A la procession, les prévôts des quatre collégiales de la ville sont présents. Ceux de Saint-Sauveur et de Saint-Thiébault portent le chef de saint Etienne, qui est encensé par ceux de Notre-Dame-la-Ronde et de Saint-Pierre-aux-Images. On fait le tour du cloître sans s'arrêter à Notre-Dame de Lorette, de fondation trop récente pour pouvoir entrer dans le cycle traditionnel des stations (13). Il y a station à Saint-Pierre-aux-Images, mais il n'est plus question de Saint-Pierre-le-Vieux, ni de Saint-Paul, ni de Saint-Jean (englobé depuis longtemps dans la cathédrale gothique). Peut-être était-on plus pressé qu'autrefois. En sortant de

(12) *Cérémonial de l'église cathédrale de Metz, renouvelé par Messieurs les Vénérables Prancier, Doyen, Chanoines et Chapitre de ladite Eglise, en l'année 1694.* Metz 1697. Les cérémonies de la Purification se trouvent aux pages 147-152.

(13) C'est l'ancienne salle capitulaire du cloître, où le chanoine Jean Chardelli († 1501) avait fait placer une image ou statue de la Vierge et fondé le chant d'une antienne aux cinq fêtes mariales. En 1533, le chanoine Gilles Foës y fit ériger un autel sous le titre de Notre-Dame de Lorette, dont la consécration eut lieu le jour de la Nativité de la Sainte Vierge (PELT, *Textes extraits*, p. 103 et s.). D'après le fondateur et premier administrateur, la chapelle fut souvent appelée « chapelle des Foës ». Des membres de la famille F. y furent encore enterrés en 1627, 1688 et en 1709 (*op. cit.*, p. 386 et 243). En 1535, Martinette, servante du cerchier Christophe Henrici, légua « ung beau chappellet de corniolle » à Notre-Dame-de-Lorette. Ce sanctuaire disparut avec le cloître lors des travaux de Belle-Isle, en 1754 et 1755.

Saint-Pierre-aux-Images, la procession traversait la place d'Armes pour se rendre à Notre-Dame-la-Ronde, où l'on faisait une station. Retour à la cathédrale et nouvelle station au milieu de la nef. Tierce, Messe et Sexte au chœur. Enfin, on revient à Notre-Dame-la-Ronde pour chanter None et Vêpres.

Cet état de choses devait subir de grandes simplifications au cours du XVIII^e siècle. En 1741, Mgr de Saint-Simon supprima le Chapitre de Notre-Dame-la-Ronde pour réunir ses biens au Séminaire qu'il allait construire dans la rue d'Asfeld. La disparition du Chapitre eut pour conséquence une réduction sensible du culte dans la chapelle qu'il avait occupée. Le 29 janvier 1746, « n'y ayant presque plus d'ornemens dans la chappelle Notre Dame la ronde depuis sa réunion au petit séminaire... Messieurs (les chanoines de la cathédrale) considérant que le service ne peut plus s'y faire avec décence, ont résolûs de n'y point aller lesdits jours (veille et fête de la Purification), non plus que désormais aux autres veilles et jours de festes de la Vierge auxquels le Chapitre avoit coutume d'y aller cy devant » (14).

Quelques années plus tard (1754 et 1755), les importants travaux du maréchal de Belle-Isle entraînèrent la disparition du cloître et des églises et chapelles attenantes. Désormais c'en était fait des anciennes splendeurs du culte. On décida, le 26 mai 1755, que « les processions qu'on avait coutume de faire tous les dimanches dans le cloître, se feront en tournant la nef dans l'intérieur de l'église, qu'on s'arrêtera devant Notre-Dame-la-Ronde et qu'on rentrera ensuite par le milieu de la nef » (15). La procession de la Purification partagea le sort des autres. Nous le savons grâce aux corrections insérées dans un exemplaire du Cérémonial de 1694, que conserve la bibliothèque du Grand Séminaire. La procession passait désormais par le collatéral pour aller à l'autel Saint-Jean, où il y avait station. Puis on se rendait par le collatéral à Notre-Dame-la-Ronde (nouvelle station). Retour par la nef (dernière station). Tout l'office et la Messe se chantaient, comme de nos jours encore, au chœur de la cathédrale.

(14) PELT, *Textes extraits*, p. 265.

(15) *Op. cit.*, p. 174.

II. L'Annonciation (25 mars).

Plus récente que la Purification, l'Annonciation nous vient encore d'Orient, où ses premières traces se rencontrent au VI^e ou VII^e siècle. L'influence byzantine l'introduisit à Rome dès avant le pontificat de Sergius I^{er} († 701).

A Metz, elle ne figure pas dans la Règle de saint Chrodegang, comme on l'a dit par erreur (16). Le Sacramentaire de Drogon, très bref pour le temps de carême, la passe également sous silence, alors que déjà quelques années plus tôt, le premier martyrologe de la cathédrale la mentionne sous ce titre assez étrange : *conceptio sc̄e Marie*. Puis, toute trace de la fête disparaît de nouveau, sans doute parce que sa date — en plein Carême ou pendant l'octave de Pâques — empêchait sa célébration solennelle. Elle ne reparait qu'au Cérémonial du XIII^e siècle, où elle jouit des mêmes honneurs que la Purification. Comme celle-ci, elle est du rite double avec neuf leçons. Aux XV^e et XVI^e siècles, on célébrera même son jour octave comme aux autres fêtes mariales (17).

Au moyen âge, la solennité de la fête — toujours pour la même raison — est assez réduite (18) : sonnerie comme pour la Purification, mais décoration plus simple du chœur. A la messe, ni *Gloria*, ni séquence. Après les Vêpres, procession par la nef (station) à Saint-Jean (station) et à Saint-Paul (station). On ne va à Sainte-Marie que quand la fête tombe le samedi avant les Rameaux, alors on y chante les secondes Vêpres.

Dans la suite, les rigueurs liturgiques du Carême furent réduites, et l'on releva la solennité de l'Annonciation en s'inspirant des autres fêtes mariales. A leur exemple, elle devait se célébrer en grande partie dans le sanctuaire marial par excellence, à Notre-Dame-la-Ronde. Le Cérémonial de 1694 nous en fait connaître le détail (19) : la veille, après la Messe, on va dire Vêpres à Notre-Dame-la-Ronde. Les Complies se

(16) PELT, *Liturgie*, p. 28, cf. p. 23.

(17) Bréviaire du XV^e siècle (manuscrit 462 de la Bibl. mun. de Metz), et bréviaire (imprimé) de Hugues Nicolai (1546).

(18) Cérémonial du XIII^e siècle. Voir dans PELT, *Liturgie*, p. 335-337.

(19) P. 158 et s.

chantent au chœur de la cathédrale et sont suivies d'un motet en musique, qu'on va chanter « devant l'autel de la Présentation à la nef » (20). Matines à Notre-Dame-la-Ronde, suivies d'une Grand'Messe fondée à Notre-Dame-de-Lorette. Prime au chœur, pendant laquelle se dit la Messe basse canoniale. Le Martyrologe au cloître, d'où l'on va à Notre-Dame-la-Ronde. Là, se disent Tierce, Sexte et None et la Messe ensuite; après la Messe, les Vêpres comme la veille.

La suppression du Chapitre de Notre-Dame-la-Ronde amena, en 1746, comme pour la Purification, la translation des offices au chœur de la cathédrale. De même, à la suite de la destruction du cloître (1755), la Grand'Messe, chantée jusque-là à Notre-Dame-de-Lorette, fut célébrée à l'autel de la Présentation.

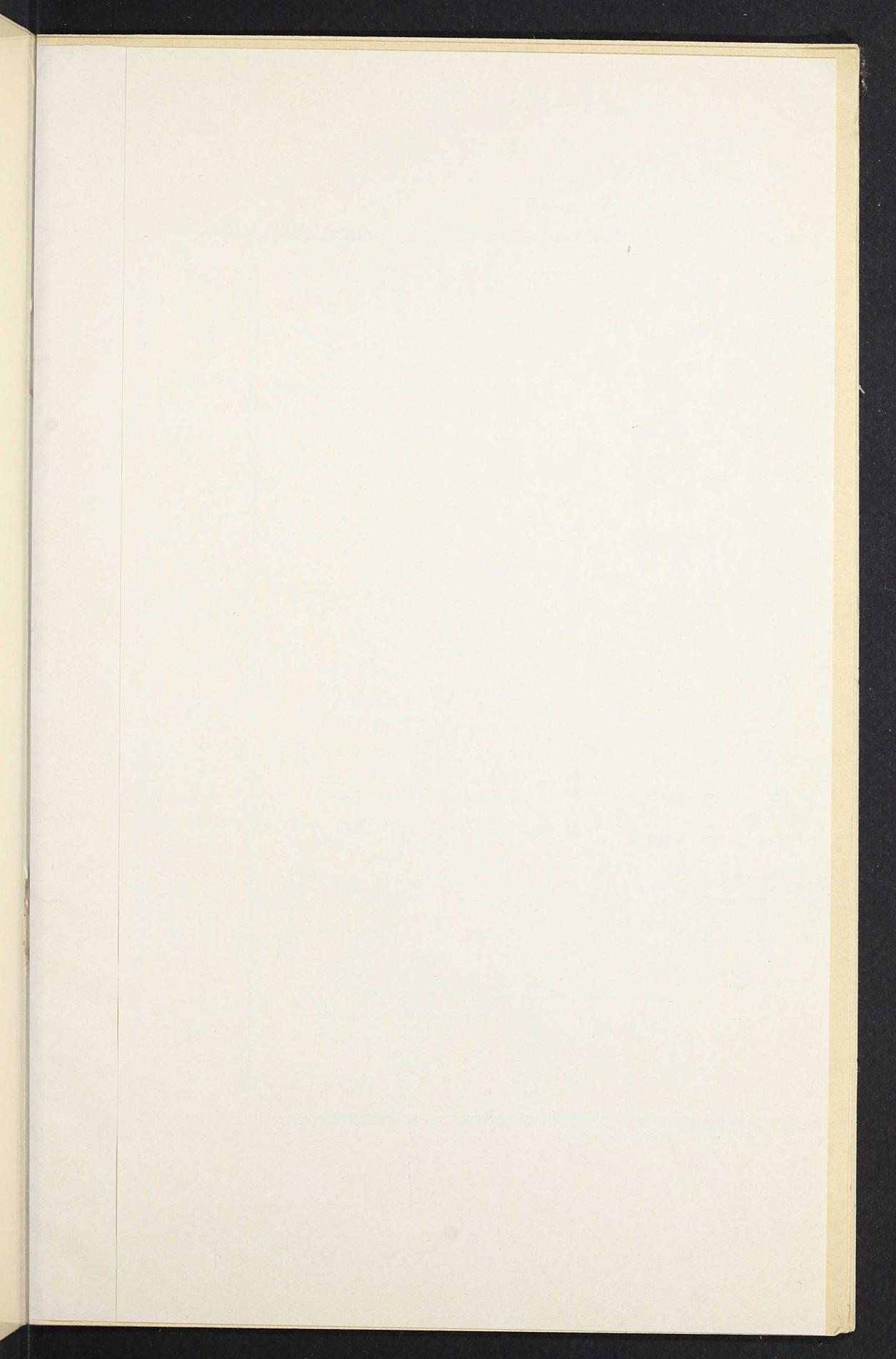
III. La Visitation (2 juillet).

La fête de la Visitation est de date récente. Saint Bonaventure l'imposa en 1263 à tout l'ordre franciscain. Reconnue par Urbain VI et Boniface IX, elle fut déclarée fête de précepte par le Concile de Bâle (1441).

Dès lors, il ne faut pas nous attendre à la voir paraître de bonne heure dans nos livres liturgiques. C'est dans un bréviaire de la cathédrale de la deuxième moitié du xv^e siècle (21) que nous la rencontrons pour la première fois. Elle est déjà du rite double, mais son institution doit être récente, puisqu'elle est encore précédée, dans le calendrier, des saints Proçès et Martinien, qui, jusque-là, occupaient ce jour. Hugues Nicolaï, dans ses Rituel (1543), Missel (1545) et Bréviaire (1546), lui donne, comme aux autres fêtes mariales, un jour

(20) Le doyen Jean Nicolas de Hombourg (vers 1460) « fist reffaire tout neuf [l'autel de la presentation Nostre Dame, que par avant on disait l'autel saint Paul] et y fist faire les ymaiges, comme elles sont à present... Et gist devant ledit autel de la presentation où il y a une tombe d'airain » (Chronique de Praillon, reproduite dans HUGUENIN, *Les Chroniques*, p. 292). En 1455, une Messe quotidienne fut fondée pour lui à l'autel Saint-Paul, en reconnaissance de ce qu'il avait donné pour la cathédrale, surtout pour les orgues. Voir PELT, *Textes extraits*, p. 35; THIRIOT, *Les Epitaphes*, p. 58 (corriger la date). Son épitaphe (THIRIOT, *op. cit.*, p. 59) se trouvait non loin de la chaire à prêcher. Elle était gravée en caractères gothiques sur une lame de cuivre. L'autel de la Présentation devait donc se trouver non loin de la chaire.

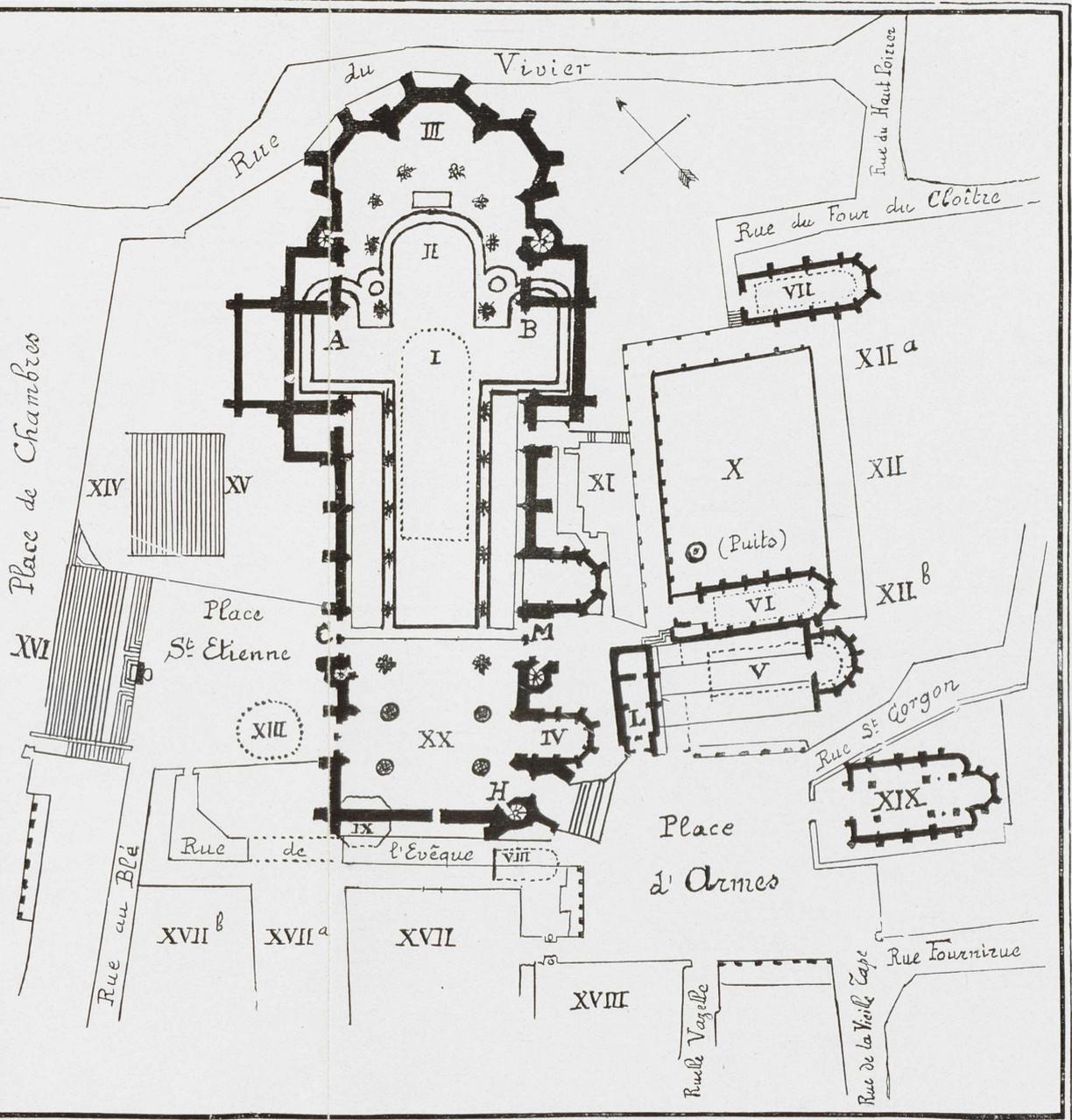
(21) Manuscrit 462 de la Bibl. mun. de Metz.

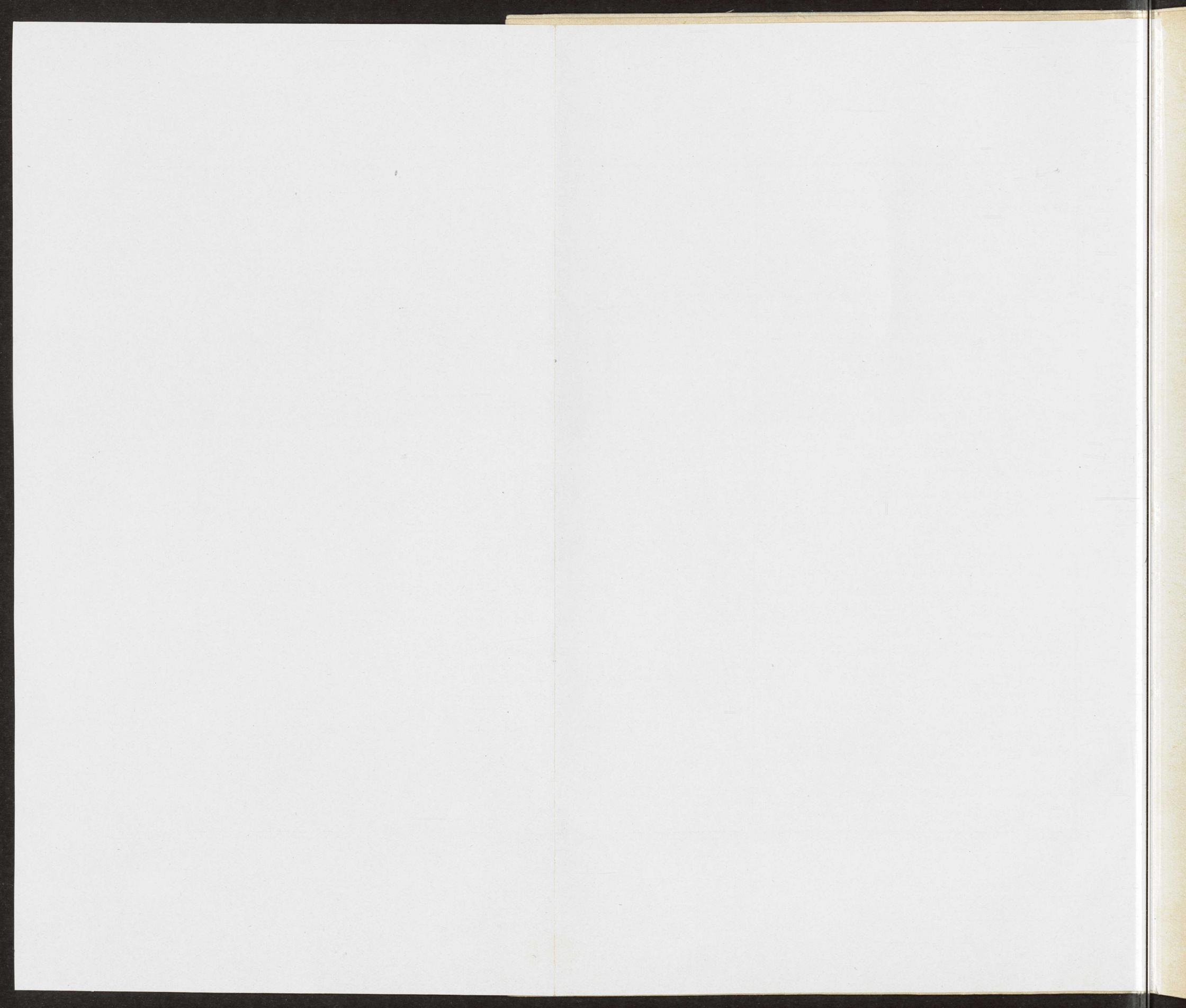


La Cathédrale

depuis son origine jusqu'en 1750.

- I. Première Cathédrale avant le 11^e s. [S. Stephanus in domo]
 - II. Deuxième Cathédrale du 11^e siècle [S. Stephanus]
 - III. Troisième Cathédrale des 13^e - 16^e siècles
 - IV. N. D. la Ronde [S. Maria infra domum], emplacement traditionnel
 - V. St Pierre le Majeur ou aux Images [S. infra domum - S. I. major]
 - VI. St Paul, et au-dessous N. D. de Sorrette [Capitulum]
 - VII. St Pierre le Vieux [S. Petrus senior]
 - VIII. St Galle, Chapelle épiscopale [S. Gallus]
 - IX. St Jean [S. Johannes Baptista - Baptistarium]
 - X. Le Cloître [Clausstrum]
 - XI. Les Ecoles [Scolae]
 - XII. Le Réfectoire et au-dessous le Doctoir
 - XII^a La Cuisine [Coquina]
 - XII^b Pièce chauffée [Caminata]
 - XIII. Tour antique : Baptistarium ?
 - XIV. Les Chambres [Chalami - Camerae]
 - XV. Les Degrés [Gradus ad Chalamos] au 11^e siècle
 - XVI. Les Degrés de Chambre [au 18^e siècle]
 - XVII. La Cour de l'Evêché
 - XVII^a Palais épiscopal [Domus]
 - XVII^b Jardin de l'Evêché
 - XVIII. Le Palais de la Cité
 - XIX. St Gorgon
 - XX. Place [Atrium - Platea ante majorem ecclesiam]
- A. Autel de St Etienne [Notre-Dame la Vieille]
 B. Autel de St Nicolas
 C. Tour du Chapitre. - M. Tour de Mutte. -
 H. Tour de l'Horloge. - L. Chapelle des Sorcains.





octave avec neuf leçons. Meurisse, dans son Rituel (1631), ne conservera que la grande octave de l'Assomption et le jour octave de la Nativité, en laissant cependant toutes les fêtes mariales au rite double.

Il n'y eut pas de solennité particulière pour la fête de la Visitation. Tout se célébrait au chœur de la cathédrale, sauf que, la veille après Complies, « la musique [allait] chanter l'antienne *Sub tuum praesidium* devant la chapelle de la Visitation, le verset par deux enfants de chœur et la collecte du jour par un prêtre » (22).

IV. L'Assomption (15 août).

De toutes les fêtes mariales, celle de l'Assomption est la plus grande et une des plus anciennes (IV^e ou V^e siècle). Elle nous vient encore d'Orient (Jérusalem, Antioche, Constantinople, Arménie). Rome la reçut au VII^e ou VIII^e siècle, et la transmet à tout l'Occident.

Pour Metz, elle est attestée vers l'an 800 par notre premier martyrologe (*adsumptio sc̄e Marie*). Les premiers manuscrits de la Règle de saint Chrodegang l'ignorent encore, mais on la rencontre dans une copie du X^e siècle (23). Le Sacramentaire de Drogon nous en donne les oraisons et la préface propres (24). Une belle séquence pour cette fête nous est fournie par un recueil du XII^e siècle (25).

Au Cérémonial du moyen âge (ms. 82), l'Assomption figure au même rang que les plus grandes fêtes de l'année (*duplex maius*) et possède même une octave, privilège dont ne jouit alors aucune autre fête mariale (26). En voici les principaux rites d'après le même manuscrit (27) :

La Messe et une partie de l'office de la Vigile se chantent à Sainte-Marie. Pour l'office du jour, le chœur reçoit l'ornementation des grandes fêtes (Noël, Purification, etc.). Après

(22) Cérémonial de 1694, p. 223.

(23) PELT, *Liturgie*, p. 24, note c. A la p. 28, remplacer *Annonciation* par *Assomption*.

(24) *Op. cit.*, p. 86 et s.

(25) *Op. cit.*, p. 215 et s.

(26) *Op. cit.*, p. 240.

(27) *Op. cit.*, p. 430 et s.

les premières Vêpres, la procession se rend par la nef (station) à Saint-Jean et à Saint-Paul. Il semble que Tierce et peut-être même la Messe se chantent à Sainte-Marie. Aux deuxième Vêpres, la procession suit le même itinéraire qu'aux premières.

Au XVII^e siècle, à la suite du vœu de Louis XIII, de nouvelles solennités, surtout la grande procession, vinrent relever considérablement l'éclat de cette fête. Sa célébration nous est connue dans le détail par le Cérémonial de 1694 (28). Donnons-en un court résumé.

La veille, après Complies, on va chanter en musique le *Sub tuum* à l'autel de la Présentation. A Prime, la procession au cloître est supprimée à cause de la procession du soir. A la Messe, il y a « grande musique ». Après Complies, il y a procession générale, à laquelle tous les corps constitués, communautés et compagnies de la ville doivent assister. La procession marche dans l'ordre suivant : les Minimes, Capucins, Récollets, Grands Carmes, Augustins, Trinitaires avec leurs croix, sans bannières — la châsse de sainte Serène, de l'abbaye de Sainte-Marie, celle de saint Pierre, de l'abbaye de ce nom, celle de saint Clément, de l'abbaye du même nom, celle de saint Goëric, de l'abbaye de Saint-Symphorien, celle de saint Arnould, de l'abbaye de ce nom, celle de sainte Lucie, de l'abbaye de Saint-Vincent. Toutes ces châsses étaient portées par des clercs revêtus d'aubes et de tuniques et accompagnées de deux croix et d'une lanterne. Venaient ensuite les Bénédictins des quatre couvents, deux croix de Sainte-Glossinde et deux de Saint-Thiébault, les reliques de saint Thiébault, les deux croix de la cathédrale, les enfants de chœur, les chantres et les stipendiés, les chanoines de Saint-Thiébault, de Saint-Sauveur et de la cathédrale en surplis et portant l'aumusse, enfin l'évêque. Derrière l'évêque, on portait les reliques de sainte Glossinde, le chef de saint Etienne et la statue de la Vierge (29). A la fin du cortège marchaient la maréchaus-

(28) P. 225-229.

(29) Longtemps on se servit pour cette procession d'une statue empruntée à Sainte-Glossinde. En 1665, les chanoines s'avisèrent qu'« il n'était pas bienséant d'emprunter (cette) Notre-Dame », et l'on décida d'en faire fondre une nouvelle avec une pièce d'or laissée par le doyen

sée, les membres du Parlement, du Trésor, du Présidial et de l'Hôtel de Ville.

La procession sort par la porte de la place d'Armes, traverse cette place, passe à côté de la place Saint-Jacques, derrière l'Evêché, devant l'abbaye de Sainte-Marie, place de Chambre, devant Saint-Pierre-le-Majeur, en Jurue, pour s'arrêter aux Grands Carmes (30). Pendant tout le trajet, on chante les litanies de la Vierge.

Tous entrent dans l'église des Grands Carmes, où l'on chante le *Salve Regina* et le *Domine salvum fac regem* avec plusieurs oraisons. On retourne ensuite — toujours au chant des litanies — à la cathédrale, en passant devant Sainte-Ségolène et Sainte-Croix, par la rue Taison et la place Saint-Jacques.

Ces cérémonies, qui se déroulaient en dehors du cloître et des chapelles attenantes, ne subirent aucune modification à la suite des travaux du maréchal de Belle-Isle. Elles restèrent intactes jusqu'à la Révolution. La procession eut encore lieu en 1790, 1791 et 1792 (PELT, *Documents et Notes*, p. 2, 21, 31).

V. La Nativité (8 septembre).

La fête de la Nativité était célébrée, en Orient, dès le VII^e siècle. A Rome, elle semble avoir été connue avant le pape Sergius I^{er} († 701). Innocent IV (1243-1254) lui donna une octave en vertu d'un vœu fait par les cardinaux pour hâter l'élection du successeur de Grégoire IX.

A la date du 8 septembre, le plus ancien martyrologe de la cathédrale de Metz (vers 800) mentionne en premier lieu la *nativitas scæe Marie, matris Domini*. Le Sacramentaire de Drogon nous en fait connaître les oraisons et la préface (31). Plus tard, on y chantait probablement une séquence du moine Notker, que nous a conservée un recueil du XII^e siècle (32).

d'Haraucourt et une partie de l'argenterie du trésor. (PELT, *Textes*, p. 211.) Pour des raisons qui nous échappent, ce projet n'aboutit pas. On le reprit le 25 mai 1682 (*op. cit.*, p. 299). La statue fut commandée à Paris, mais elle n'arriva à Metz qu'en novembre 1701 (*op. cit.*, p. 240).

(30) A l'angle de la rue Marchant et de la rue Paixhans (Ecole normale d'institutrices).

(31) PELT, *Liturgie*, p. 88.

(32) *Op. cit.*, p. 229.

Enfin, le Cérémonial du XIII^e siècle nous renseigne sur l'ensemble de cette solennité qui y figure sous le rite double (33).

La décoration du chœur est semblable à celle de l'Assomption, cependant la sonnerie est moins solennelle. Après Prime, on se rend, comme d'ordinaire, au cloître, pour la lecture du martyrologe, puis a lieu la procession à Sainte-Marie. Le Cérémonial n'est pas très explicite pour la suite, mais il permet de supposer que les choses se passèrent comme aux autres fêtes mariales, c'est-à-dire que le reste de l'office et peut-être aussi la Messe, se chantaient à Sainte-Marie.

Le jour octave de la fête est célébré à partir du XV^e siècle au plus tard (34). L'octave entière ne se rencontre qu'à partir du Rituel de Meurisse (1631). Elle figure encore au Bréviaire de Mgr de Montmorency (1778).

Quant à la solennité elle-même, le Cérémonial de 1694 nous renseigne sur son évolution. Le calendrier, placé en tête du volume, note à propos de cette fête : *in laudibus tantum officium fit in capella B. Mariae Rotundae* (35). Il y a là une contradiction manifeste avec le texte lui-même du Cérémonial (36), qui prévoit encore d'autres offices à Notre-Dame-la-Ronde, comme on va le voir. Peut-être faut-il l'attribuer à une distraction de copiste reproduisant à l'aveugle un ancien calendrier. Il serait donc permis d'y voir un état de choses antérieur à 1694.

Quoiqu'il en soit, voici l'ordre des offices prescrit par le Cérémonial lui-même : la veille, après None, on va chanter les Vêpres à Notre-Dame-la-Ronde. Pour les Complies, on retourne au chœur en faisant une station au milieu de la nef. Après les Complies, on va chanter le *Sub tuum* devant l'autel de la Présentation. Le jour, Matines à Notre-Dame-la-Ronde. Ensuite, Grand'Messe en musique à Notre-Dame-de-Lorette. Tierce et le reste de l'office à Notre-Dame-la-Ronde.

Les événements survenus vers le milieu du XVIII^e siècle entraînent pour la Nativité les mêmes modifications que pour la Purification et l'Annonciation : en 1746, les offices furent

(33) *Op. cit.*, p. 244 et 436.

(34) Manuscrit 462 de la Bibl. mun. de Metz.

(35) Par contre, pour la Purification, l'Annonciation et l'Immaculée-Conception, il dit : *officium fit in ecclesia B. Mariae Rotundae*.

(36) P. 231 et s.

transférés de Notre-Dame-la-Ronde, au chœur de la cathédrale, et à partir de 1755, la Grand'Messe, chantée jusque-là à Notre-Dame-de-Lorette, fut célébrée à l'autel de la Présentation.

VI. La Présentation (21 novembre).

La Présentation était une fête chômée à Constantinople, au XII^e siècle. Elle fut connue en Occident au XIV^e siècle, grâce au chancelier du royaume de Chypre, Philippe de Maizières. En 1371, celui-ci fut envoyé en ambassade auprès du pape Grégoire XI, qui résidait à Avignon. Il lui parla de la fête, que le Souverain Pontife approuva et fit célébrer à Avignon le 21 novembre de la même année. Sixte IV l'introduisit au bréviaire, saint Pie V la supprima et Sixte-Quint la rétablit définitivement.

A Metz, cette fête fut connue de bonne heure. Après son ambassade, Philippe de Maizières avait quitté le monde pour entrer chez les Célestins de Paris. Cet ordre s'était établi à Metz en 1370, grâce à la générosité de Bertrand le Hungre. En 1381, Philippe envoya à Bertrand l'office de la Présentation et l'invita à propager cette fête. Les Célestins de Metz l'adoptèrent aussitôt, et les quatre ordres mendiants suivirent bientôt leur exemple (37).

A la cathédrale, l'ancien autel Saint-Paul porte, à partir du milieu du XV^e siècle, le nom d'autel de la Présentation, par suite des transformations que lui fit subir le doyen Jean Nicolas de Hombourg (38). Peu de temps après, on voit la fête de la Présentation s'introduire timidement dans le calendrier d'un bréviaire de la cathédrale (39). Elle n'est encore qu'au rite semi-double, et l'ancien saint du jour, l'abbé Colomban, ne lui a pas encore cédé la première place. Mais, au siècle suivant, elle passera au rite double et aura même un jour octave (40). Cette dernière faveur lui sera enlevée par

(37) BÉNÉDICTINS, *Histoire de Metz*, tome 2, p. 566 et s.

(38) Voir plus haut la note 20.

(39) Manuscrit 462 de la Bibl. mun. de Metz. Il est vrai qu'on rencontre déjà dans un missel du XIV^e siècle (manuscrit 330) la « *repraesentatio* », mais ce mot a été manifestement ajouté par une main postérieure.

(40) Rituel (1543), Missel (1545) et Bréviaire (1546) de Hugues Nicolai; Missel de 1597.

Meurisse (Rituel de 1631), et le Bréviaire de Mgr de Montmorency (1778) ne lui accordera plus que le rite *duplex minus*.

La célébration de cette fête récente ne comporte, d'après le Cérémonial de 1694, qu'une seule particularité: la veille, après les Complies, on va chanter le *Sub tuum* à l'autel de la Présentation. Mais le jour même, on n'y chante pas la Messe, ce qui se fait pourtant pour d'autres fêtes mariales. On reconnaît ici, une fois de plus, l'importance de la tradition en matière liturgique. D'ailleurs, cette fête, dont la base historique est tirée d'un apocryphe, devait rencontrer quelque opposition dans certains milieux.

VII. L'Immaculée-Conception (8 décembre).

On discerne les premières traces de cette fête en Orient, vers le milieu du VII^e siècle. L'influence byzantine l'introduisit dans la région de Naples, où on la rencontre un siècle plus tard. Les Normands habitant cette région, semblent l'avoir fait connaître à leurs frères d'Angleterre, qui, à leur tour, l'introduisirent en France au XII^e siècle. En 1263, un Chapitre général l'imposa à tout l'ordre franciscain. Trèves, notre métropole ecclésiastique, l'adopta entre 1338 et 1343.

A Metz, les Frères Mineurs furent sans doute les premiers à la célébrer. Les Bénédictins de Saint-Arnould la reçurent au plus tard vers le premier quart du XIV^e siècle, puisqu'un de leurs missels, écrit en 1324, contient déjà toute la Messe de la fête (41).

A la cathédrale, on semble avoir été moins pressé. Le calendrier du Missel de 1348 (42) ignore encore l'Immaculée Conception, et si un autre, quelque peu postérieur (43), la mentionne avec son jour octave, ce n'est que dans une note ajoutée par une main postérieure. La première mention originale de cette fête se rencontre au Bréviaire de la deuxième moitié du XV^e siècle (44). Encore, le copiste a-t-il été distrait en la plaçant entre les deux saints qui, primitivement, occu-

(41) Manuscrit 42 de la Bibl. mun. de Metz.

(42) Manuscrit 10.

(43) Manuscrit 461.

(44) Manuscrit 462.

paient seuls ce jour : *Eucharie episcopi. Conceptio beate marie virginis. duplex. Romarici confessoris*. Suivant à l'aveugle un ancien calendrier, il ne se sera aperçu de son erreur qu'après avoir déjà écrit le nom de saint Eucaire.

Aurait-on donc attendu si longtemps pour introduire la fête de l'Immaculée-Conception à la cathédrale ? Cela nous paraît peu probable, malgré l'opposition qu'elle rencontra à Metz, notamment de la part des Dominicains (45). Nous pouvons même affirmer que la cathédrale l'adopta entre 1327 et 1367. En voici les preuves :

Parmi les fondations pieuses établies à Notre-Dame-la-Ronde, on relève celle de Jehans Augustin li clers qui, le 18 avril 1329, donne un cens de trois sols messins pour faire tous les ans le service « de la conception nostre dame ». Dans le cartulaire de la collégiale, cet acte est barré (46). Cette annulation ne serait-elle pas l'effet d'une résistance opposée à cette fête ? Une pareille conclusion, sans toutefois s'imposer, n'a rien d'in vraisemblable.

Toujours est-il qu'en septembre 1327, on ne célébrait encore, à Notre-Dame-la-Ronde, que les quatre fêtes traditionnelles de la Vierge, ainsi qu'il ressort d'une autre fondation (47). Par contre, à partir de 1367 au plus tard, le Chapitre de la cathédrale y allait chanter l'office à cinq fêtes de la Vierge (48). La fête ajoutée entre 1327 et 1367 n'est autre que l'Immaculée-Conception. Car, la Présentation n'existait pas encore à cette date, et la Visitation, si toutefois elle était déjà connue, n'a jamais été célébrée à Notre-Dame-la-Ronde.

La nouvelle fête fut bientôt assimilée aux autres ; nos livres liturgiques du xvi^e siècle lui donnent un jour octave (49). Meurisse le lui enlève dans son Rituel de 1631, mais le Cérémonial de 1694 lui donnera l'octave complète. Celle-ci sera de nouveau supprimée par Mgr de Montmorency (Bréviaire de 1778), mais la fête gardera du moins le rang de *solemne mi-*

(45) BÉNÉDICTINS, *Histoire de Metz*, tome 2, p. 566.

(46) Manuscrit latin 10.026 de la Bibliothèque Nationale, p. 50.

(47) Même manuscrit, p. 74. Ces quatre fêtes sont la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité.

(48) PELT, *Textes extraits*, p. 11 et s.

(49) Rituel, etc., de Hugues Nicolai, Missel de 1597.

nus, et sa solennité sera placée au dernier dimanche après la Pentecôte.

Comment cette fête était-elle célébrée ? Nous ignorons tout des premiers temps ; cependant, nous ne risquons pas de nous tromper beaucoup en disant qu'on s'inspira de l'exemple des autres fêtes mariales. Cela ressort d'ailleurs suffisamment des rites que sanctionna le Cérémonial de 1694 (50). En voici les principaux :

La veille, on va dire les Vêpres à Notre-Dame-la-Ronde. On retourne ensuite au chœur (station au milieu de la nef) pour les Complies. Le jour, Matines à Notre-Dame-la-Ronde, Prime au chœur, le Martyrologe au cloître, procession à Notre-Dame-la-Ronde, où l'on chante Tierce. Après Tierce, la Messe et Sexte. None à trois heures, et Vêpres ensuite à Notre-Dame, comme la veille. Puis on retourne au chœur (station au milieu de la nef) pour les Complies. En entrant au chœur, on dit le *De profundis* pour le coître Hugues Nicolai (51).

En 1746, les offices furent transférés de Notre-Dame-la-Ronde au chœur de la cathédrale. Il ne restait plus que la procession au cloître qui, elle aussi, fut supprimée en 1755.

N.-B. — Pour être complet, il nous faut ajouter la fête de la COMPASSION, célébrée le vendredi après le dimanche de la Passion, sous le rite *duplex minus*. Instituée déjà par Benoît XIII, on ne la rencontre pas ici avant le Bréviaire de Mgr de Montmorency (1778). Elle ne semble d'ailleurs avoir revêtu aucune solennité particulière.

Des autres fêtes mariales, déjà connues avant la Révolution (Notre-Dame du Mont Carmel, Notre-Dame-des-Neiges, Saint Nom de Marie, Notre-Dame du Rosaire), nous n'avons retrouvé aucune trace dans les livres liturgiques de la cathédrale.

(50) P. 133 et s.

(51) Mort le 23 juin 1552. C'est lui qui a fait imprimer le Rituel (1543), le Missel (1545) et le Bréviaire (1546). Voir son testament aux Arch. dép. Mos., G. 503, n° 6.

(52) BOUR, *Eine deutsche Marienkapelle im Metzzer Dom*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothr. Geschichte und Altertumskunde*, Metz 1917.

CONCLUSION

En parcourant l'histoire de nos fêtes mariales à la cathédrale, on ne peut s'empêcher d'admirer la richesse et la splendeur des cérémonies qui les entouraient autrefois. Quelle grandeur et quelle solennité dans ces processions qui évoluent dans la cathédrale et ses annexes ! Ce qui les attire, ce sont précisément les nombreux et importants sanctuaires, autels et chapelles dédiés à la Vierge. Il suffira qu'au XVIII^e siècle ces monuments ou leurs gardiens (Chapitre de Notre-Dame-la-Ronde) disparaissent pour que le culte diminue aussitôt. Nous avons rencontré Notre-Dame-la-Ronde, Notre-Dame de Lorette, l'autel de la Présentation et la chapelle de la Visitation. Encore n'avons-nous là qu'une partie des monuments relatifs à ce culte. Il faudrait y ajouter Notre-Dame-la-Tierce, la chapelle des Lorrains, l'autel de l'Assomption, Notre-Dame de Pitié, etc. Chacun de ces monuments mériterait une étude de détail. Un jour, peut-être, en publierions-nous l'une ou l'autre.

E. MORHAIN.

